

■ **Castor Tech Sàrl**, à Nyon, chemin de Chantavril 9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 21 décembre 2002. But: prestations de service dans les domaines maritime et industriel, dans le domaine de la prospection, du forage et de l'exploitation des gisements de pétrole situés au large des rivages. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon contrat du 21 décembre 2002: matériel informatique et de bureau et véhicule pour CHF 18'000, somme imputée sur le capital social. Associés: Biber Willy, de Horgen, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Leuzinger Biber Renata, de Netstal, avec une part de CHF 1'000, tous deux à Nyon. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Journal no 153 du 08.01.2003 (00811498 / CH-550.1.032.647-6)